



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E179196

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2026

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ORLEANS CEDEX 1 2014B01382

Siret : 808 492 417 00049

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0034272

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C63453A1244000 /001 546034/13

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C63453A1244000 /001 546034/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : LE RESEAU DES ARTISANS AMELIORE ET RENOVE VOTRE HABITAT

39 RUE DE LA BARAUDIERE
45700 VILLEMANDEUR

Téléphone : 02 38 96 36 58

Portable : 06 10 82 27 51

Site Internet :

E-mail : lereseaudeartisans@gmail.com

Responsabilité légale :

JACQUET STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/10/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/10/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/10/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	16/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/11/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.